

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/10/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 03/11/2020
Et
Publication ou notification du :

L'an 2020, le 30 Octobre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la Salle les 3 Arches, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur De TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/10/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/11/2020.

Présents : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : FIOT Nathalie, MONNIER Sarah, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, WEILAND Coralie, MM : COUROUSSÉ Gilles, NAËL Benoît, POUPARD Dominique, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DELORME Julie à M. POUPARD Dominique, M. VICET Régis à M. ROUILLON Gérard
Excusé(s) : Mmes : BOURDEAU Odile, GELLÉ Béangère, MM : JACQMIN Philippe, LE CALOCH Christian

A été nommée secrétaire : Mme MONNIER Sarah

2020_058 – Avis sur enquête publique - CMTA -SCDI

Conformément à l'article 6 de l'arrêté préfectoral n°2020/BPEF/062, le conseil municipal de Marsac-sur-Don est appelé à donner son avis dans le cadre de l'enquête publique unique relative à :

- L'autorisation environnementale au titre de l'article L 181-1 du code de l'environnement ;
- La demande de déclaration d'intérêt général,

Concernant les travaux du contrat territorial milieux aquatiques (CMTA) du bassin versant du Don porté par le Syndicat mixte fermé Chère-Don-Isac.

L'ensemble des communes concernées par les travaux sont appelées à donner leur avis.

le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'émettre un avis favorable dans le cadre de l'enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale et à la déclaration d'intérêt général des travaux du contrat territorial milieux aquatiques du bassin versant du Don.

Envoyé en préfecture le 03/11/2020

Reçu en préfecture le 03/11/2020

Affiché le



ID : 044-214400913-20201030-2020_58-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/11/2020



Le Maire

Hervé De TROGOFF